## EXPLORER LES DEBOUCHES D'UNE FILIERE

« Quels métiers possibles après mon diplôme ? » ; « Quelles poursuites d'études après ma formation ? » Voilà deux questions qui préoccupent la majorité des étudiants. Vous trouverez dans cette fiche de quoi parvenir à avoir des premiers éléments de réponses.

## 1 - LE DEVENIR DES PRECEDENTES PROMOTIONS :

La plupart des Universités sont dotées d'un service, appelé souvent « Observatoire », dont la mission est de recontacter les jeunes diplômés, 6, 18, 30 ou 36 mois après l'obtention de leur diplôme afin de connaître leur situation professionnelle. L'observatoire de l'UBO met en ligne le résultat de ses enquêtes dans lesquelles vous trouverez des intitulés de postes et donc des indications sur des débouchés réels de votre formation.

- > Les enquêtes de l'UBO sont accessibles ici à la rubrique « Observatoire » : <a href="http://www.univ-brest.fr/cap-avenir/menu/Enquetes-Observatoire">http://www.univ-brest.fr/cap-avenir/menu/Enquetes-Observatoire</a>
- > Les liens vers les observatoires d'autres Universités se trouvent également sur cette page
- > Les dossiers de l'APEC sur l'insertion des diplômés d'Université dans le privé : https://www.apec.fr/tous-nos-outils/quel-job-avec-mon-diplome.html

## 2 - LES POURSUITES D'ETUDES :

Pour vous informer sur les poursuites d'études possibles après la validation de votre année ou de votre diplôme, vous disposez de nombreuses bases de données sur les formations. Parmi celles-ci :

- http://www.onisep.fr/ (toutes les formations initiales en France)
- https://www.trouvermonmaster.gouv.fr/ (le portail national des masters)
- <a href="http://diplodata.u-bourgogne.fr/index.php">http://diplodata.u-bourgogne.fr/index.php</a> (attention, cette base de données n'est plus mise à jour depuis 09/2019)

Sachez que l'Observatoire de l'UBO effectue des enquêtes de suivi des L3. Grâce à elles, vous pourrez savoir dans quelles formations on les retrouve l'année suivante.

## 3 - QU'EN PENSENT LES EMPLOYEURS?

Vous pouvez également aborder la question des débouchés de votre filière en regardant du côté des entreprises, des associations et de la fonction publique. Les offres d'emplois pourront ainsi vous donner des indications sur des postes, des missions, des métiers que vous pourriez avoir à l'issue de votre filière. Pour cela, effectuez une recherche par mots-clés sur des sites tels que, par exemple :

- <a href="https://www.apec.fr/">https://www.apec.fr/</a> (site généraliste, postes de cadres principalement)
- http://emploi.lagazettedescommunes.com/jobSearch/newSearchOffer/ (fonction publique territoriale)